



2022 : LA RENAISSANCE DES FÊTES ET ÉVÉNEMENTS

Ecole : - p 5
Nouvelle rentrée...

Zoom : - p 12
Au revoir, Yvonne

Histoire : - p 13
Les loups de Kerlaz



L'EDITO DU MAIRE

Après un été ensoleillé, chaud et sec, voici l'automne.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée ; il y a un effectif stable de 65 élèves pour trois classes.

Marie Wacheux, la directrice qui a obtenu sa mutation à Quimper est remplacée par Perrine GEOFFROY.

Les élèves du CE2 – CM ont désormais un enseignant Tristan PICART, originaire de Douarnenez.

Des travaux ont été effectués sur l'école par des entreprises et par nos deux agents communaux. Ainsi, la classe maternelle a été entièrement rénovée (sol, luminaire et peinture) ; le revêtement de sol du bureau de la directrice a également été changé.

De plus, courant novembre, des radiateurs à inertie seront installés à l'école en remplacement des radiateurs existants, entraînant des économies d'environ 40 %.

Les économies d'énergie sont une préoccupation majeure de la commune en ces temps de pénurie.

Côté aménagement du bourg, la partie administrative est désormais bouclée.

Place aux travaux qui démarreront en fin d'année. Bien entendu, quelques désagréments, déviations et passages d'engins affecteront la vie du bourg. Nous vous remercions de votre compréhension.

La vitrine de l'église va bientôt être installée. Une inauguration suivra.

Un atelier mémoire a lieu tous les mardis à 9h30 à la salle Ti an dud pour les seniors de plus de 60 ans.

Quant au repas des anciens de plus de 70 ans, il aura lieu le 13 novembre.

Bonne année scolaire aux élèves et à l'équipe éducative.

Prenez soin de vous.

À votre écoute

Mithée HERNANDEZ



A LA UNE

2022 : La renaissance des fêtes et événements

Cet été fut une vraie bouffée d'oxygène pour toute la population et particulièrement pour les associations ! Privés de fêtes et d'événements ces dernières années pour cause de crise sanitaire, c'est avec beaucoup de joie et d'impatience que nous attendions le retour des festivités !

Ainsi vous étiez nombreux à avoir participé à la fête du patrimoine proposée par l'association « Les amis de Saint-Germain », qui pour cette édition a associé l'association « Hentou treuz kerlaz ». Cette dernière, dont le but est de créer et d'entretenir des chemins de randonnée sur la commune, a proposé une marche sur deux parcours, l'un au bois du Névet de 9km et l'autre autour de la fontaine Saint-Germain de 2,700 km. Après cela et pour récompenser les braves, place à la fête autour d'un repas de crêpes; les participants ont ainsi pu profiter de la prestation du cercle Dalc'h Mad de Pouldergat ! Pour finir cette belle journée, chacun a pu assister au concert donné à l'église par la chorale Da Capode de Pont-Croix ! Une belle réussite ! Et ce n'est pas la seule ! Le vide grenier organisé dimanche 18 septembre par Hentou treuz a lui aussi connu le succès ! Toutes les places d'exposants ont trouvé preneurs ! Le temps radieux et le public au rendez-vous donneront sûrement envie à l'association de proposer une seconde édition ! Les bénéfices serviront à financer notamment le carburant nécessaire aux outils (tronçonneuses, etc...).



L'association du comité des fêtes n'est pas en reste car ce fut une très belle 35ème édition des jeux bretons qui nous a été proposée ! Pour preuve, les 550 parts de jambon à l'os (servies par la société de chasse) vendues en un temps record ! Une belle affluence malgré une météo qui le matin, n'était pas très engageante et a pu créer quelques inquiétudes; celles-ci se sont vite envolées avec l'arrivée du soleil qui s'est invité jusqu'au soir !

Chacun a donc pu participer aux jeux pour les plus téméraires, ou juste profiter du spectacle de ces épreuves de force qui sont absolument remarquables ! Un grand bravo à chacun des participants, et merci aux nombreux supporters !





A LA UNE

2022 : La renaissance des fêtes et événements (suite)



Le premier marché médiéval fantastique de Kerlaz a eu lieu les 16 et 17 juillet . Ce sont environ 1300 personnes qui ont bravé les températures de très fortes chaleurs de ce week-end, pour venir à la rencontre des artistes et artisans venus présenter leurs spectacles et créations ! Un énorme merci à tous !

Malgré cette météo hors normes, une belle ambiance régnait sur le site et ce fut un très beau moment de partage, de belles découvertes et à n'en pas douter d'excellents souvenirs !



Comme l'été passé, Fabrice Le Bellec de l'office du tourisme du Pays de Douarnenez a proposé des balades contées sur la commune ! Ainsi, la première en juillet avait pour cadre notre merveilleuse fontaine Saint-Germain et la seconde, en août, avait lieu quant à elle dans le bois du Névet ! Nous espérons que chacun des participants aura passé un bon moment en compagnie des fées et autres korrigans farceurs !

Voilà une saison estivale qui s'achève bien ! Pleine de soleil et de bons moments partagés ! Avec l'envie de renouveler ces manifestations l'année prochaine ! Un grand merci à nos associations kerlaziennes !



ECOLE

Nouvelle rentrée, nouvelles têtes...

Des changements en ce début d'année dans la constitution de l'équipe enseignante avec l'arrivée de Perrine GEOFFROY qui occupe les fonctions de directrice et d'institutrice de la classe de maternelle et de Tristan PICART, enseignant pour cette nouvelle année scolaire de la classe des « grands » .



Mme Geoffroy a, depuis le début de sa carrière, exercée cette fonction de direction d'abord à Port Launay puis à Leuhan. Elle habite à la Torche mais aime beaucoup Douarnenez et ses environs où elle vient très régulièrement participer aux activités culturelles qui y sont proposées. Elle y apprécie aussi beaucoup les « lichouseries » que l'on peut y trouver.

La prise en fonction du poste de direction de l'école de Kerlaz résulte d'un vrai désir et d'une demande de sa part. C'est donc avec grand plaisir qu'elle a entamé cette nouvelle année scolaire à Kerlaz où elle pourra partager avec ses élèves sa passion pour la littérature jeunesse.

Des changements aussi au sein de l'équipe des agents du périscolaire avec l'arrivée de Mélissa LAMBLE , qui remplace Julie LE CLEACH, en tant qu'aide ATSEM dans la classe d'Aurélié.

Nous souhaitons une jolie route à Marie WACHEUX et à Julie LE CLEACH avec lesquelles nous avons eu beaucoup de plaisir à travailler et nous accueillons, là aussi avec grand plaisir, Perrine GEOFFROY, Tristan PICART et Mélissa LAMBLE.

Nous espérons que cette nouvelle année scolaire pourra se dérouler sereinement pour tous les enfants et pour l'ensemble de l'équipe enseignante et du périscolaire.





ECOLE

Et la poursuite des aménagements

Nous avons profité de ce bel été pour entreprendre des travaux de « rajeunissement » à l'école.



Le sol du hall d'entrée a été carrelé.

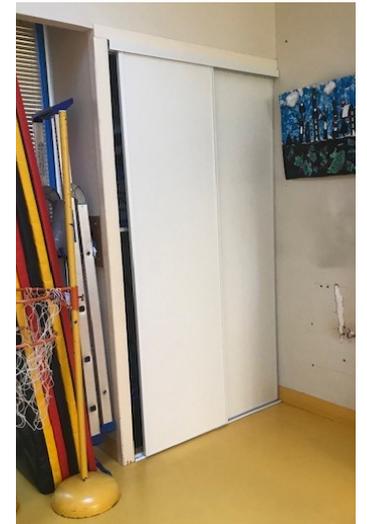
La classe de maternelle a un nouveau sol revêtu d'un très joli linoléum et ses murs ont été repeints par les agents de la commune.



La porte vitrée extérieure de la classe GS, CP, CE1 qui fermait mal et battait à chaque vent un peu violent a été changée.



Les portes des placards de la salle de sieste et de psychomotricité qui étaient très abimées et ne fermaient plus ont été remplacées.



Le rez-de-chaussée de l'école est maintenant entièrement rénové.

Le sol du bureau de la directrice a aussi été refait.



Des stores occultants ont été installés dans les classes ce qui permettra une meilleure utilisation des tableaux numériques.

Les potagers de la cour ont dû être enlevés car trop vétustes.

Comme chaque année les agents de la commune ont fait un ménage complet (et d'autant plus nécessaire du fait des travaux) de l'école et de la cour.



FOCUS

Civisme

A Kerlaz , il y a peu de trottoirs mais cependant il est triste de voir le 15 août, sur la place de la Mairie une quinzaine de déjections canines !!!



C'est un lieu public fréquenté par les enfants et les personnes se rendant aux distributeurs. Avec la revitalisation et l'embellissement de notre bourg à venir, nous souhaiterions que les propriétaires de nos amis à quatre pattes prennent conscience du désagrément que cela peut occasionner pour les Kerlaziens et les gens de passage mais aussi pour les agents de la commune. Merci aux propriétaires de chiens de penser à eux.

L'installation d'un distributeur de sacs à crottes a été évoquée, mais ce n'est pas sûr que ce soit la meilleure solution pour encourager les personnes à s'assumer.

Il est aussi important de signaler que la divagation des chiens peut engendrer ces nuisances et également des accidents de la circulation, sans oublier le placement en fourrière.

De plus nous constatons régulièrement des dépôts près des conteneurs semi-enterrés, ce qui engendre des nuisances odorantes et visuelles pour les habitations proches et qui sont intolérables. Rappelons que la déchetterie de Douarnenez Communauté est ouverte du lundi au samedi et n'est qu'à 5km de Kerlaz.



Nous rappelons, par ailleurs,

- ⇒ qu'une benne à déchets verts tourne sur la commune en différents endroits. Vous pouvez contacter la Mairie pour connaître le lieu d'implantation de la benne.
- ⇒ que les haies doivent être taillées 1 à 2 fois par an dans le respect des règles de bon voisinage et de la réglementation.



A VOTRE SERVICE

Algues vertes

Pas d'algues vertes cette année 2022 sur les plages !

Il y a des bonnes nouvelles parfois. Cet été caniculaire aura eu son effet positif sur la pollution de nos côtes. Un petit rappel des cinq dernières années.

RECAPITULATIF DES ALGUES VERTES A KERLAZ						
	RIS	Nbre jours	TREZMA m3	Nbre jours	TOTAL	COÛT €
2017	120 m3	1	1 666 m3	5	1786 m3	25 290 €
2018	0		0		Néant	0 €
2019	60 m3	1	870 m3	4	930 m3	13 168 €
2020	260 m3	3	1380 m3	5	1640 m3	27 945 €
2021	460 m3	9	1280 m3	7	1740 m3	29 650 €
2022	0		0		Néant	0 €

Le ramassage effectué par l'entreprise Kéritel de Poullan, est pris en charge par l'Etat à 100%.

Les algues sont ensuite dirigées sur la plateforme de Kérioret qui a une capacité de traitement de 5400T./an

Coût brut du traitement par DZ communauté : 90€/T. subventionné à 50% par l'Etat. Le reste à charge est pris par la communauté de communes.

Le compost qui en résulte ne donne lieu à aucune recette, celui-ci étant mis gratuitement à la disposition des habitants.

Comme on peut le constater, toutes ces opérations ont un coût important pour les différentes collectivités. On assiste à une prolifération des algues depuis 1960. De 2017 à 2021, 60 millions d'euros ont été consacrés au Plan de lutte contre les algues, pour le Finistère et les Côtes d'Armor.

La société Olmix s'est déclarée intéressée par la collecte des algues vertes sur notre commune. Son usine de traitement, implantée à Bréhan dans le Morbihan, valorise les algues pour l'alimentation et la pharmacie, principalement en Asie.

Une première rencontre a eu lieu le 26 avril dernier. Affaire à suivre...

Algues vertes (suite)

D'autre part, à l'initiative de la Préfecture de Bretagne, une barge amphibie a été conçue par une entreprise de Paimpol pour effectuer le ramassage en mer, en baie de St Brieuc. Cette méthode de ramassage devrait avoir un impact beaucoup plus faible pour l'écosystème et une meilleure qualité d'algues pour la valorisation. Affaire à suivre...

Selon une étude de l'IFREMER, parue en 1994, « En 1990, la lagune de Venise était colonisée par 500 000T. d'algues ulva (80 000T. en Bretagne nord).

Une algue introduite, lorsque son acclimatation dans une nouvelle région n'échoue pas (cas le plus fréquent), peut y connaître un "développement exubérant". C'est le cas, par exemple, de la fameuse *Caulerpa taxifolia* en Méditerranée. Des phénomènes d'eutrophisation peuvent favoriser ces pullulations, mais c'est loin d'être la règle. En fait, il suffit que l'intrus soit plus tolérant, croisse et se multiplie plus vite que les espèces autochtones pour qu'il les supplante rapidement » (Verlaque 1994).

Pas d'algues vertes cette année mais des rouges et des brunes, méfiance. Affaire toujours à suivre...

Projet Alimentaire Territorial

Dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial de Douarnenez Communauté, nous organisons un événement autour de l'agriculture et de l'alimentation samedi 19 novembre de 14h à 17h30 à la salle polyvalente du Juch : Le Forum Projet Alimentaire Territorial

Au programme :

- * Restitution du diagnostic territorial agricole et alimentaire sur panneaux avec récolte des avis des visiteurs
- * Marché des producteurs du territoire de Douarnenez Communauté
- * Troc de graines et de plants
- * Ateliers cuisine pour adultes : les légumineuses et la saisonnalité (sur inscription) et pour enfants : anti-gaspi et de saison (en continu tout l'après-midi)
- * Atelier fabrication de beurre : venez prêter main forte !
- * Stands découverte de la lactofermentation et des graines germées
- * Animation surprise
- * Goûter offert !

L'entrée est libre et gratuite.

Covoiturage possible au départ de Douarnenez, ou rando-vélo par la voie verte.

Inscriptions aux ateliers cuisine et informations au 02 98 74 44 57 ou sur sophie.deroeck@douarnenez-communaute.fr

Ramassage de ferrailles



Le samedi 29 OCTOBRE 2022, APPORTEZ VOTRE FERRAILLE SUR LA PLACE DE LA MAIRIE

Une benne sera installée sur le parking de la mairie le vendredi 28 octobre dans l'après midi et reprise le samedi 29 octobre vers 17 heures.

Les Kerlaziens ou kerlaziennes sont invités à déposer leur ferraille directement dans la benne (et uniquement ce jour là).

Le gros électroménager ainsi que toute ferraille dont le poids dépasse 40 kg pourront faire l'objet d'un ramassage à domicile après s'être fait connaître :

Pour organiser l'enlèvement à domicile, inscrivez vous auprès de Jean-Luc au 07 88 95 51 05 ou Cécile au 06 08 51 36 63 ou par mail à hentoutreuzkerlaz@gmail.com

Pourquoi ? Tout simplement pour financer l'achat de matériaux nécessaires à notre activité de défrichage des chemins kerlaziens.



**Organisé par HENTOU TREUZ KERLAZ
Mairie de KERLAZ 29100**

Entrez dans la danse

Jeudi 6 octobre, les cours de **danse country** ont repris à la salle Ti an Dud.

Catherine Girard, la dynamique animatrice de l'ULAMIR assure les cours tous les jeudis de 20h30 à 22h.



On peut s'inscrire jusqu'à la fin du mois.

Coût : 50 € pour toute l'année sauf pendant les vacances scolaires.

Les cours du mois d'octobre seront gratuits.

La danse country est une danse pratiquée en ligne, c'est à dire que les danseurs sont alignés les uns à côté des autres, les uns derrière les autres, en formant des lignes parallèles. Elle ne nécessite aucun partenaire.

Chaque danseur exécute la chorégraphie et fait les mêmes pas avec les autres de manière synchronisée. Donc tous ensemble démarrent la danse au même moment dans une bonne ambiance.





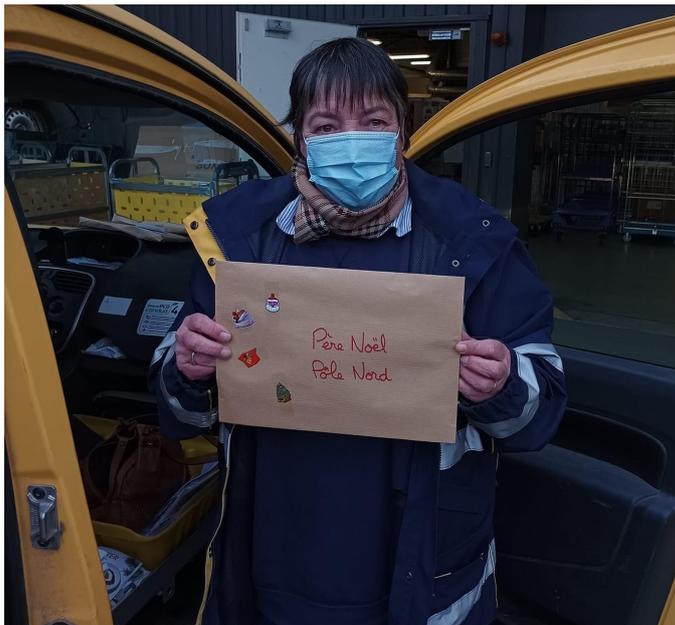
ZOOM

Au revoir, Yvonne !

Après quelques années passées à nous distribuer courriers et colis, il est temps pour Yvonne de nous quitter !

En effet une nouvelle vie s'offre maintenant à elle ! L'heure de la retraite à sonné et elle l'a bien mérité !

Alors évidemment, Yvonne va nous manquer, sa bienveillance et son sourire ne viendront plus rythmer nos journées



et quelqu'un d'autre aura la lourde tâche d'emmener la lettre au père Noël jusqu'au bureau de poste...



Mais quel bonheur de savoir qu'elle pourra enfin prendre tout son temps pour explorer cette belle Bretagne qu'elle aime tant! Un énorme merci pour tous les services qu'elle a pu nous rendre ! Je pense que chacun d'entre nous lui en doit au moins un.

Nous te souhaitons une très belle retraite, Yvonne !



HISTOIRE ET PATRIMOINE

Les loups de Kerlaz



Le 6 mai dernier, la presse quotidienne régionale se faisait l'écho d'un loup vu et même filmé à Berrien dans les monts d'Arrée.

C'est l'occasion pour nous, à Kerlaz, de nous plonger dans le livre de notre baron local de l'époque, Halna du Fretay, édité en 1891, par l'imprimerie Prud'homme à Saint Briec et intitulé : « Mes chasses au loup ».

Il nous relate une page d'histoire, un autre monde, une autre époque.

Le loup, alors, faisait peur. Il s'attaquait aux brebis, aux bêtes seules ou égarées et parfois même aux humains. Ainsi à Bourbriac, dans les Côtes du Nord (aujourd'hui Côtes d'Armor), en 1851, un loup enragé fit 18 victimes humaines, sans compter les blessés et les animaux tués, avant d'être abattu. Dans notre région de landes, le Finistère est alors quasiment un réservoir à loups et une surveillance constante est nécessaire, induisant une crainte qui marque fortement l'imaginaire collectif.



La peur du loup en arrive à le décrire comme un fauve vorace, hirsute et sanguinaire, s'attaquant non plus seulement au bétail, mais aussi aux enfants, voire aux adultes.

Notre baron kerlazien aurait quant à lui, tué plus de 300 loups en quelques décennies. Il raconte que dans les années 1860-1870, il possédait une meute de 32 chiens, vites et mordants, de la race « fauve de Bretagne », et dressés de manière que « tous les chiens en chasse, à la fin comme au début de la journée, forment toujours un groupe unique ».

A ceux qui s'étonnaient de « du brillant et de la propreté de ses chiens », le baron répondait : « je n'ai pas fait mystère de ce secret très simple, pourvu qu'on fasse les frais nécessaires : chenils très vastes, très aérés, absolument propres en tous points, promenades aux chiens et soins d'hygiène perpétuels, pansage quotidien. Quand je faisais mon inspection, il fallait pour preuve que je puisse passer la main, en appuyant, sur le dos de trente chiens successivement, sans que le gant fût sali ».

Ces chiens si forts, si gros et qui en imposaient, étaient destinés à la chasse aux loups et aux sangliers. Il nous décrit alors le déroulement de ces chasses aux loups.



HISTOIRE ET PATRIMOINE

Les loups de Kerlaz (suite)

En 1864, le baron écrit : « c'est à la fin de cette saison de chasse, que chassant seul, je lançais près de Châteauneuf, un grand louvart (taille de vieux loup) qui vint se faire prendre à près de 30 kilomètres, près de la gare de Quéménéven. »

Puis il détaille : «dès que l'animal est gagné en vitesse, le chien de tête mord une première fois et se gare, arrêt de quelques secondes, un second chien en fait autant, deuxième arrêt, le troisième et le suivant pressent le galop, les coups de dents, dans le train de l'animal sont continuels des deux côtés, il s'épuise, la nappe de chiens se forme autour de lui et il tombe sous le nombre, malgré sa force. J'ai assisté bien des fois à ce spectacle, avec des chevaux de premier ordre, rien n'est entraînant comme cette chasse. »



Dans ce tableau de François Desportes, grand peintre des chasses royales sous Louis XIV, on retrouve la scène décrite par notre baron de Kerlaz

Il avait ainsi dans la salle à manger de son château du vieux Chatel de nombreux trophées «et notamment une tête de sanglier, aux défenses si longues qui fait aujourd'hui un beau milieu dans un des panneaux » .

Mais qu'en est -il aujourd'hui du loup ?

Si effectivement le loup a été très présent à Kerlaz, avec la proximité de la forêt du Névet comme refuge, c'est surtout aux moments des guerres de la ligue (1588-1598) et de la révolution.

Le 7 novembre 1791, un certain Jacques Guennal de Plonévez-Porzay (Kerlaz ne deviendra commune qu'en 1932), tue un loup et touche la prime de 12 livres de la part du directoire « il nous a présenté la peau encore fraîche, et on coupa les oreilles pour éviter une seconde présentation de l'animal »



HISTOIRE ET PATRIMOINE

Les loups de Kerlaz (suite)

En 1795, l'administration invite les municipalités à organiser des battues au loup après les moissons ; pièges, fosses et fusils sont les principaux moyens utilisés alors. La loi du 11 ventôse an III (1^{er} mars 1795) prévoit de nouvelles primes pour la capture des loups : 300 francs pour une louve pleine, 250 francs pour une louve non pleine, 200 francs pour un loup, 100 francs pour un louveteau, plus petit qu'un renard.

Nul doute que le bois du Névet a résonné de la présence de chasseurs. Aujourd'hui , ce n'est plus qu'un souvenir.



Le loup, animal carnassier par nature, s'attaque ici à sa proie préférée, l'agneau, dont la chair est tendre et aiguise encore son appétit

En effet battues, empoisonnements et autres pièges vont petit à petit venir à bout de l'espèce. De plus la chasse au loup va devenir de plus en plus lucrative : à chaque bête tuée, le chasseur continuera à percevoir une prime, d'ailleurs la 3^e république multipliera ces primes par 8 pour inciter encore plus fortement à éradiquer l'espèce. En 1893, pour la prise d'un loup adulte, on recevait 100 francs, soit de quoi acheter 55 kg de pain de l'époque.

Dans le Finistère, la dernière prime pour avoir tué un loup a été versée le 6 octobre 1884 dans la commune du Cloître saint Thégonnec, où il y a d'ailleurs aujourd'hui un musée du loup.

En Bretagne, le dernier loup abattu l'a été en 1913 à Tréméven dans les Côtes d'Armor. L'espèce est considérée comme éradiquée en 1937 au niveau national, même si, c'est le retour de cet animal protégé, notamment dans les régions des Alpes et des Pyrénées. Les loups gris sont estimés à 921 au sortir de l'hiver dernier (source du journal Ouest France du 28 juin 2022).

Le loup n'est qu'un prédateur prudent et opportuniste, cherchant avant tout à survivre. Mais entre fantasme et réalité...le loup fait toujours peur....

Dans l'église de Kerlaz, un vitrail fait aussi référence au loup : on voit saint Hervé accompagné d'un loup, domestiqué mais puni pour avoir dévoré son âne...

Bernard ROUDAUT

Pour l'association « les amis de st Germain »



INFORMATIONS PRATIQUES

HORAIRES

Mairie

Lundi au vendredi 9h-12h30

Samedi (*semaine impaire*) 9h-12h00

Bibliothèque

Mercredi 10h30-12h00 / 14h-16h

Samedi 14h30-15h30

Déchèterie de Lannugat

du lundi au samedi 9h-12h / 14h-18h

Douarnenez Communauté

du lundi au vendredi 9h-12h / 13h30-17h30

N° UTILES

Garderie de l'école 07 85 50 36 10

Urgences

15 SAMU

17 Police

18 Pompiers

112 Tous types d'urgence, depuis tous les pays européens

114 Numéro de signalement d'urgences de tous types pour les personnes déficientes auditives

115 SAMU social (hébergement d'urgence)

119 Enfance en danger

Ecole de Kerlaz 02 98 92 16 50

Pharmacie de garde 32 37

Enedis 09 74 31 88 09

Dz Communauté - service 02 98 74 46 45

eau et assainissement 02 98 74 46 63

Urgence eau 24h/24 7J/7 06 73 98 95 91



AGENDA

Marché de Kerlaz	Place de la Mairie	Le vendredi de 17h à 19h30
Loisir et Détente	Ancienne salle communale	Le mardi de 14h à 18h
Pétanque Loisir	Stade de Kerlaz	Le mardi à 14h30
Foyer des jeunes	Salle Ti An Dud	Le vendredi de 17h30 à 19h
Gym douce	Salle Ti An Dud	Le jeudi de 10h30 à 11h30
Danse Country	Salle Ty An Dud	Le jeudi de 20h30 à 22h00

Editeur : Mairie de Kerlaz

Directeur de la publication : Mithée Hernandez

Comité de rédaction : Mithée Hernandez, Isabelle Osouf,

Crédit photo :

Maquette et infographie : Margot Auffret

Impression : Mairie de Kerlaz